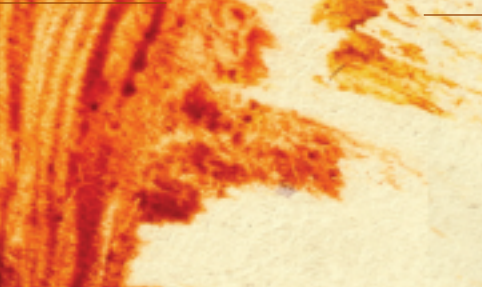


Politique *culturelle*





Dépôt légal 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-9809213-2-7

Couverture :

- 1-Majolique italienne vers 1820, Collection du Musée régional d'Argenteuil
- 2-Chapiteau de colonne, Église Saint- Philippe
- 3-FRANÇOISE DUFRESNE- BOURRET, Fléché d'Argenteuil
- 4-Rondelles de verre d'artisan verrier
- 5-SYLVIE LEGAULT *Marie-Hélène*, pastel sur papier

Dans cette page :

- 1-Centre Musical CAMMAC
- 2-*La rue des Petits Bonheurs*, Les Productions la Cour des Miracles
- 3-GILBERT RHÈME, Bague or jaune et diamants
- 4-Espace Historique et Culturel Christ Church
- 5-La Route des Arts, atelier Charles Lefebvre
6. Tournage, Bureau du Cinéma et de la Télévision Argenteuil- Laurentides

Table des matières

MOT DU PRÉFET	4
MOT DU PRÉSIDENT	4
AVANT-PROPOS	5
PORTRAIT D'ARGENTEUIL	
Portrait géographique.....	6
Portrait historique	7
PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE	
Démographie	8
Économie	9
VIE CULTURELLE	10
PRINCIPES DIRECTEURS	11
AXES D'ORIENTATION	12
PISTES D'INTERVENTION	13
REMERCIEMENTS	14



Mot du préfet

L'adoption de la première Politique culturelle de la MRC d'Argenteuil est une promesse d'avenir et de renouveau pour la communauté argenteuilloise, ses artistes et artisans.

Première MRC de la région des Laurentides à se doter d'une Politique culturelle, la MRC d'Argenteuil est fière d'innover et de mettre à la disposition de la communauté un ouvrage de référence qui sera appelé à évoluer avec le temps.

Fruit d'un travail de recherche, de réflexion et de concertation qui s'est étalé sur plus de dix-huit mois, la Politique que nous vous présentons aujourd'hui représente un formidable outil de reconnaissance et de développement.

Les principes directeurs, les grands axes d'orientation et les pistes d'intervention contenus dans la Politique culturelle, guideront les décisions du Conseil de la MRC d'Argenteuil au cours des années à venir, afin de mieux orienter le développement culturel d'Argenteuil, en fonction de la réalité socioéconomique du milieu et des capacités budgétaires des municipalités.

Nous croyons que la vitalité du secteur culturel et son développement, sont intimement liés à toutes les autres formes de développement nécessaires au bien-être de notre communauté.

C'est pourquoi la MRC d'Argenteuil a voulu se mettre à l'écoute des intervenants du milieu culturel, et a tenu à investir temps et énergie à l'élaboration de cette toute première Politique culturelle.


Ronald Tittlit

Mot du président

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une fierté non dissimulée que nous vous livrons aujourd'hui le résultat des travaux du Comité d'élaboration de la Politique culturelle de la MRC d'Argenteuil.

Pour mener à terme ce projet novateur, la MRC d'Argenteuil a mis sur pied un comité multipartite constitué de professionnels représentant chacun des secteurs culturels de la région pour étudier chacune des réalités. Ce comité s'est réuni bénévolement et a produit un document préliminaire d'étude sur l'état de la situation dans le secteur culturel d'Argenteuil. Le contenu de la Politique culturelle reflète donc avec une très grande fidélité la situation actuelle et a été réalisé par des gens d'ici, impliqués activement dans le milieu culturel.

Les consultations menées dans le cadre de l'élaboration de la Politique, auprès des intervenants culturels et auprès de la population, nous ont permis de prendre le pouls d'une région qui souhaite plus que jamais diversifier et dynamiser son rayonnement culturel.

Le contenu de cette Politique s'appuie d'abord sur la riche histoire du territoire d'Argenteuil, pour ensuite se tourner résolument vers l'avenir, en quête d'actions favorisant l'intégration de la culture dans le quotidien des Argenteuilloises et des Argenteuillois, dans le but ultime de rehausser la qualité de vie de nos concitoyens.

La vitalité culturelle de notre communauté commande donc une vaste entreprise de sensibilisation et de promotion. La publication de cette première Politique culturelle de la MRC d'Argenteuil se veut un important jalon dans la poursuite de cet objectif. J'invite donc avec empressement la population d'Argenteuil à « s'emparer » de cette Politique culturelle, à se l'approprier au quotidien, pour nous aider à vivifier notre culture régionale.


Daniel Beaulieu

Avant-propos

Le 11 février 2004, le Conseil des maires de la MRC d'Argenteuil a adopté une résolution afin de se doter d'une politique culturelle régionale telle que prévue dans son plan de travail de 2004. Un comité formé de représentants municipaux, d'organismes culturels ainsi que d'artistes reconnus de la région fut mandaté pour tisser la trame de la future politique culturelle d'Argenteuil.

Les objectifs d'élaboration et de mise en place d'une telle politique étant nombreux et variés, les points suivants ont été identifiés :

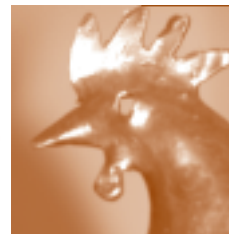
- mieux définir l'identité culturelle de la MRC;
- mieux connaître les attentes et besoins de la population, des artistes et des organismes culturels;
- offrir une gamme de produits culturels adaptés aux besoins identifiés;
- définir une vision à long terme;
- rationaliser l'utilisation des ressources;
- intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations municipales.

Pour atteindre ces objectifs, la MRC a fait appel aux ressources professionnelles du Conseil de la Culture des Laurentides (CCL) afin d'assurer l'animation des différentes étapes de réflexion, le suivi des rencontres et la rédaction des documents.

La première phase fut d'obtenir un portrait juste de la situation culturelle de la MRC d'Argenteuil. À l'aide de personnes ressources et de divers documents, un inventaire des acquis et l'analyse de ceux-ci furent faits et rédigés dans un premier document titré « État de la situation ».

S'appuyant sur cette première analyse, le comité s'est, par la suite, penché sur les orientations et les pistes d'intervention à privilégier.

Le présent document propose donc le portrait succinct de la situation culturelle de la MRC d'Argenteuil suivi des grandes orientations et pistes d'intervention qui devront assurer l'avenir du développement des arts et de la culture sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.



Portrait géographique

6

Située au sud-ouest des Laurentides, la MRC d'Argenteuil est parcourue d'est en ouest par un cordon montagneux marquant la limite entre le relief accidenté et vallonné des Hautes Laurentides au nord et, au sud, les arpens plats des terres fertiles des Basses Laurentides.

Au sud de la MRC se développent principalement les secteurs agricole, industriel, commercial et institutionnel. Le nord, plateau reposant sur le bouclier canadien dont l'altitude varie entre 100 et 300 mètres, détient une vocation forestière, récréotouristique et de villégiature.

Parsemé de 450 lacs, dont les principaux sont les lacs Barron (Gore), Louisa (Wentworth) et MacDonald (Harrington), le territoire de la MRC d'Argenteuil compte trois grandes rivières : au sud, délimitant le territoire d'Ouest en Est, la rivière des Outaouais et ses affluents : la rivière du Nord et la rivière Rouge.

Un réseau routier local de 818 km sillonne le territoire d'une superficie de 1 270,51 km². L'autoroute 50 donne accès à la MRC, tout comme les voies plus pittoresques que sont les routes 148, 158 et 344 dans l'axe est-ouest ainsi que les routes 327 et 329 dans l'axe nord-sud.



La MRC réunit neuf municipalités : Brownsburg-Chatham, Gore, Grenville, Grenville-sur-la-Rouge, Harrington, Lachute, Mille-Isles, Saint-André d'Argenteuil et Wentworth.

Certaines municipalités se définissent comme villageoises rurales, d'autres très urbanisées. La ville de Lachute qui fait office de pôle central et Brownsburg-Chatham sont les agglomérations où se déroulent la plupart des activités industrielles et commerciales.

Les MRC contiguës à Argenteuil sont : à l'ouest, Papineau; au nord, Les Laurentides et Les Pays-d'en-Haut; à l'est, La Rivière-du-Nord, Mirabel et Deux-Montagnes; et finalement au sud, Vaudreuil-Soulanges ainsi que la province de l'Ontario (Hawkesbury), toutes deux situées sur la rive sud de la rivière des Outaouais.



Le paysage est luxuriant. Griffées de cours d'eau et trouées de lacs, des forêts touffues s'ouvrent de temps à autre sur des vallées silencieuses.

Foulant un territoire vierge, des tribus amérindiennes se disputent le territoire d'Argenteuil jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle.

En 1701, le traité de la Grande Paix de Montréal mettra un terme à ces affrontements et permettra à la colonie française de s'établir.

L'appropriation des terres d'Argenteuil débute le long de la rivière des Outaouais, longe la rivière du Nord pour finalement s'étendre vers l'arrière-pays où la colonie s'épanouit à l'intérieur de seigneuries concédées par les autorités françaises.

D'abord occupé par des Français, le territoire d'Argenteuil fut vite habité par des cohortes de colonisateurs Américains. Suivirent des immigrants, en majorité Écossais, arrivant des Îles britanniques. Plus tard, des Irlandais vinrent enrichir cette nouvelle communauté.

C'est autour de ce noyau d'anglophones que se constitua le peuplement permanent d'Argenteuil teintant par le fait même la vie culturelle des lieux et bâtissant ce qui, aujourd'hui, fait la richesse patrimoniale d'Argenteuil.

Majoritairement anglophone jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la MRC d'Argenteuil est aujourd'hui peuplée en pluralité de francophones et se voit héritière d'un patrimoine bâti résidentiel et religieux d'une grande richesse.

Portrait historique

Portrait d'Argenteuil



7

Démographie

29 451 personnes résident sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Cette population composée de 78% de francophones et de 19% d'anglophones se répartit de façon inégale à travers les neuf municipalités composant la MRC.

La langue est un facteur déterminant quant à la distribution territoriale de la population au sein des municipalités de la MRC d'Argenteuil. De façon générale, dans la partie septentrionale du territoire (nord-est et nord-ouest), on retrouve une concentration fortement majoritaire d'anglophones, comparativement à la partie méridionale (sud-est et sud-ouest), où l'on constate une prédominance de francophones.¹

Lachute, ville centre, et Brownsburg-Chatham sont les municipalités les plus peuplées. Depuis quelques années, les données démographiques démontrent une relative stagnation, mais on observe une augmentation plus rapide de la population dans les zones de villégiature en raison, notamment, du phénomène de transformation des habitations secondaires en résidences principales.

La population de la MRC d'Argenteuil est relativement plus âgée que celle des autres MRC des Laurentides. Trois facteurs contribuent au vieillissement de la population : le taux de chômage élevé chassant les travailleurs vers l'extérieur, l'exode des jeunes désirant poursuivre des études supérieures et les gens à la retraite transformant leur habitations secondaires en résidences permanentes.

Des mesures concrètes découlant d'une politique culturelle pourraient favoriser un développement socio-économique vivifiant et jouer un rôle dans l'accroissement démographique en stimulant la création d'emploi, en freinant l'exode des jeunes et en invitant des individus de l'extérieur à s'installer dans la MRC d'Argenteuil.



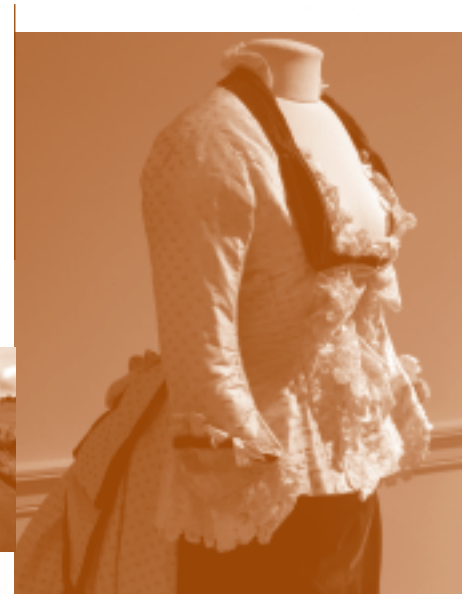
L'économie de la MRC d'Argenteuil repose en majeure partie sur le secteur tertiaire avec 5 680 emplois (43%). Suit le secteur primaire avec 35% des emplois soit 4 595 et finalement le secteur secondaire qui offre 22% ou 2 915 des emplois sur le territoire.

Selon les données de 2001, dans la MRC d'Argenteuil 53,9 % de la population active occupait un emploi comparativement à 58,9 % affiché dans la province. Le taux de chômage dans Argenteuil est pratiquement au même niveau que celui du Québec avec 8,1 % et 8,2 % respectivement, tandis que le pourcentage de la région des Laurentides se situe à 7 %.

Le revenu total médian des travailleurs de 15 ans et plus se chiffre à 18 046 \$ dans Argenteuil, soit 13 % de moins que le revenu médian des Québécois qui obtiennent 20 665 \$ et 17,16 % de moins que le revenu médian des habitants de la région des Laurentides qui s'établit quant à lui à 21 784 \$.²

Selon le document « Connaître pour agir : portrait de santé de la population du territoire du CLSC d'Argenteuil », la proportion de personnes à faible revenu et celle de personnes prestataires de la sécurité du revenu sont nettement supérieures à la moyenne régionale.

Le statut socioéconomique désavantageux du territoire du CSLC d'Argenteuil a un impact considérable sur la santé physique et psychologique de la population qui révèle un taux de mortalité surpassant la moyenne régionale et une espérance de vie inférieure à cette même moyenne.



Vie culturelle

Majoritairement anglophone jusqu'aux premières décennies des années 1900, la population joua un rôle actif dans l'animation culturelle de la région. Le patrimoine bâti hérité de cette époque est le reflet de cette culture anglophone.

Dès 1941, la population voit sa majorité anglophone chuter à 36%. Aujourd'hui, la population argenteuilloise est majoritairement francophone. La population anglophone se retrouve majoritairement dans la partie septentrionale du territoire. Une vie biculturelle s'est ainsi imposée à la grandeur du territoire.

La vie culturelle de la MRC d'Argenteuil a vu, au fil du temps, l'émergence d'initiatives originales et enrichissantes. Pensons à la Société d'histoire d'Argenteuil mettant sur pied le Musée régional d'Argenteuil en 1934, au Centre musical CAMMAC créé en 1953 et toujours actif 50 ans plus tard, à la bibliothèque municipale de Lachute née au printemps 1959 dans le fond d'une petite librairie « le carrefour du livre » et qui, en grandissant, a pris le nom de son précurseur Monsieur Jean-Marc Belzile.

Parmi les organismes de création plus récente, nommons les Productions la Cour des Miracles (PCDM) qui rassemble depuis six ans grands et petits en liant chants et danses et la Route des Arts qui, toutes portes ouvertes, nous permet une visite intimiste avec quelques-uns des nombreux artistes en art visuel et métier d'art de la région.

Non seulement ces initiatives nourrissent l'intellect et l'imaginaire des argenteuillois mais elles constituent également un apport économique indéniable pour la région qui se voit arpentée par de multiples visiteurs et touristes des quatre coins du Québec, du Canada et de l'étranger toujours à l'affût de nouvelles découvertes.

Les attraits naturels et les talents ne font pas défaut dans Argenteuil. L'inventaire sommaire qui défile dans le chapitre deux du document « État de la situation » nous en révèle toute la richesse.

Ceci établi, beaucoup reste à faire. Le développement d'une vie culturelle intense et active dans la MRC d'Argenteuil ne peut qu'avoir un impact positif sur les générations à venir.

Le déploiement de la culture joue un rôle auprès des jeunes en les initiant et les ouvrant à un monde d'intérêts divers, nourrissant leur curiosité et stimulant leur créativité mettant ainsi leur ingéniosité au profit de la communauté et du bien-être de cette dernière.



Principes directeurs

La politique culturelle de la MRC d'Argenteuil touche la culture dans son sens large et englobe les diverses manifestations qu'elles soient artistiques, environnementales, patrimoniales ou éducatives.

La MRC d'Argenteuil s'appuie sur les principes suivants formant l'assise de sa politique culturelle :

- L'éducation à la culture se doit d'être au cœur des préoccupations de toute la communauté;
- La culture contribue à la qualité de vie en favorisant l'expression, l'épanouissement et le bien-être des citoyens;
- La culture constitue un élément essentiel et déterminant dans le développement socioéconomique de la région;
- L'identité et la vitalité culturelles de la MRC d'Argenteuil passent par la reconnaissance de l'importance des créateurs;
- L'ensemble du patrimoine (paysager, matériel et immatériel) fait partie intégrante de la richesse collective et de l'identité régionale. Sa préservation et sa mise en valeur doivent s'inscrire dans une perspective de développement durable.



Axes d'orientation préoccupations majeures

12



Préoccupées de son avenir et jugeant que la culture est un atout précieux qui doit être connu, diffusé et mis à la disposition de sa population et des visiteurs, la MRC d'Argenteuil et les municipalités qui la composent, dans le respect de leurs prérogatives respectives, s'entendent pour :

- **Encourager et soutenir** l'accès à la culture pour tous les citoyens;
- **Favoriser** l'épanouissement de l'identité culturelle de la collectivité;
- **Améliorer** la qualité culturelle du cadre de vie des citoyens;
- **Encourager et soutenir** les artistes professionnels, les professionnels de la culture et les organismes culturels du territoire;
- **Promouvoir et encourager** la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel;
- **Encourager et soutenir** les municipalités qui voudraient se doter d'une politique culturelle.



En tenant compte du potentiel culturel de la région ainsi que des forces et des faiblesses de chacun des secteurs, la MRC d'Argenteuil et les municipalités qui la composent entretiennent, en lien avec les orientations énumérées, les pistes d'intervention suivantes :

Encourager et soutenir l'accès à la culture pour tous les citoyens

- Mobiliser les citoyens face à la vie culturelle de leur localité et de leur MRC;
- Donner aux citoyens l'opportunité de s'initier, de s'impliquer et de participer à la vie culturelle de leur localité et de leur MRC;
- Contribuer à la création, à la diffusion et à la promotion d'événements culturels;
- Maintenir et augmenter le support offert pour les manifestations culturelles s'adressant aux citoyens de tous âges et toutes cultures;
- Encourager les municipalités à développer des outils communs d'informations concernant les activités ou événements culturels de leur localité et de leur MRC.

Favoriser l'épanouissement de l'identité culturelle de la collectivité.

- Aider au rayonnement et à la diffusion de l'identité culturelle de la MRC et de ses municipalités;
- Reconnaître et soutenir le biculturalisme sur le territoire de la MRC.



Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie des citoyens

- Encourager la concertation à l'intérieur de la MRC et développer des partenariats avec les municipalités de la MRC, avec les MRC environnantes, avec les organismes culturels, le milieu de l'éducation et tout autre organisme pertinent;
- Proposer aux municipalités une stratégie promotionnelle sur le territoire afin de sensibiliser la population à l'importance du rôle et de l'offre de service des bibliothèques de la MRC;
- Encourager la création ou l'aménagement de lieux et d'équipements adéquats pour la diffusion de la culture.

Encourager et soutenir les artistes professionnels, les professionnels de la culture et les organismes culturels du territoire.

- Assurer la présence d'une personne ressource chargée de la mise en place de la politique culturelle;
- Adopter une politique d'achat d'œuvres et inciter les municipalités à en faire autant;
- Maintenir et augmenter le support aux artistes professionnels, aux organismes culturels et aux professionnels de la culture;
- Encourager et soutenir les artistes de la relève;
 - Intégrer les créateurs locaux lors d'événements et de représentations extérieures.



Pistes d'intervention objectifs

Promouvoir et encourager la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel.

- Stimuler la mise en valeur des patrimoines paysager, bâti, mobilier et historique;
- Favoriser la réutilisation des bâtiments patrimoniaux et religieux d'intérêt patrimonial à des fins publiques;
- Sensibiliser les propriétaires de résidences à caractère patrimonial à l'importance de sauvegarder l'authenticité des lieux;
- Inciter à établir une réglementation municipale protégeant de la démolition les bâtiments à caractère patrimonial et les paysages de la déprédation;
- Encourager la transmission de l'histoire, du savoir et savoir-faire traditionnel en utilisant des outils de diffusion déjà en place tel la radio locale, la télévision communautaire, les hebdomadaires locaux, les bulletins municipaux, les expositions, les sites internet, etc.

Encourager et soutenir les municipalités qui voudraient se doter d'une politique culturelle.

- Sensibiliser les municipalités à l'importance de se doter d'une politique culturelle.

Conclusion

Dans cette première politique culturelle, la MRC d'Argenteuil affirme son intention de développer et soutenir la vie culturelle de la région.

Cette politique culturelle relève l'unicité de la culture Argenteuilloise et dresse un portrait actuel de la situation. Ce document guidera les décisions du Conseil des maires quant aux actions à prendre dans le domaine culturel pour les années à venir. Tel un cadre de référence, il pourra aussi accompagner dans leurs pratiques, le milieu de l'éducation, les organismes de différents secteurs et l'ensemble de la population. Ensemble vers de mêmes objectifs !

Pour faire suite à ce document, la MRC d'Argenteuil entend élaborer un plan d'action concret pour les années à venir et assurer ainsi l'application et le suivi des objectifs énoncés.

Le Conseil des maires de la MRC d'Argenteuil tient à remercier tous les artistes, organismes et personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont participé à l'élaboration de cette politique culturelle.

Le comité :

Représentants municipaux :

Daniel Beaulieu, Maire de Saint-André d'Argenteuil et Président du comité

Lise Bourgault, Mairesse de Brownsburg-Chatham
Normand Champoux, Maire de Wentworth

Représentantes MRC d'Argenteuil :

Marie-Claire Dumoulin, Agente de développement culturel

Myriam Lafleur, Agente de développement culturel

Conseil de la Culture des Laurentides :

Françoise Lüttgen, Agente de développement

Carole Maillé, Directrice générale

Représentants Ministère de la Culture

et des Communications du Québec :

Henri Hamel, Agent de recherche, de planification et de développement culturel

Gino Molinari, Agent de recherche, de planification et de développement culturel

Jean-Marc Parent, Agent de recherche, de planification et de développement culturel

Représentants du milieu des arts et de la culture :

Louise Beaulieu-Couture, Responsable du module culturel, Ville de Lachute (jusqu'en 2004)

Remerciements

Nathalie Bell, Coordonnatrice du secteur primaire d'Argenteuil, Commission scolaire Rivière-du-Nord

Marie Blackburn, Directrice, Écoles primaires Dansereau et Saint-Martin, Grenville

Jean-Claude de Guire, Directeur, Musée régional d'Argenteuil

François Jobin, Écrivain et producteur

Stéphane Legault, Chef de service des Activités culturelles et communautaires, Ville de Lachute

Sylvie Legault, Artiste

Christiane Raymond, Directrice, Les Productions La Cour des Miracles

Raymond Sealey, Directeur général, CAMMAC

Recherche et rédaction

Marie-Claire Dumoulin

Myriam Lafleur

Françoise Lüttgen

Crédit photo

MRC d'Argenteuil, Bureau du Cinéma et de la Télévision

Argenteuil- Laurentides,

Ville de Lachute, CAMMAC,

Musée régional d'Argenteuil,

Ellen Lakoff, Les Productions

Coup D'chœur, Érick Thériault,

Guy Séguin, Troy Beck,

Ilania Abileah,

Gilbert Rhème

Traduction et révision

Ronald Moore

Raymond Sealey

Conception

Studio Oxygène

